SEIGNOSSE
LA NOUVELLE
LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE
JUILLET 2020

Cher(e)s Seignossais(es),

Le 15 mars dernier, vous avez fait le choix d'une nouvelle vague pour Seignosse pour une commune plus proche de vous, plus respectueuse de son environnement et de son cadre de vie et porteuse d'une vision ambitieuse pour son avenir et son aménagement. Je tenais en premier lieu à vous remercier de votre confiance. Nous sommes désormais à la tâche.

Cette élection cependant semble aujourd'hui bien lointaine tant notre pays et notre commune ont traversé une crise que peu d'entre nous n'avaient jusqu'alors connue. Celle-ci n'est bien évidemment pas terminée et nous devrons dans les prochains mois nous mettre en quête d'un équilibre entre nécessaire principe de précaution et reprise normale de nos activités.

A travers ces quelques pages, vous découvrirez notre équipe et nos premières actions dans le cadre de nos nouvelles fonctions. Nous souhaitions rendre hommage également aux personnels communaux, enseignants, agents de l'EHPAD pour leur engagement tout au long de cette épidémie. Je tenais ici particulièrement à les remercier pour leur dévouement au service de tous.

Cette crise sans précédent aura des

conséquences financières pour notre commune, et ce notamment afin de venir en aide à la population et à nos acteurs économiques durement touchés par cette épidémie. En effet, des dépenses imprévues se sont ajoutées et des recettes manqueront forcément à l'appel. Cet effort nous le réaliserons cependant dans le strict respect de nos capacités et donc sans recourir à un emprunt qui grèverait d'autant plus demain notre capacité à agir pour le bien de Seignosse et des Seignossais(e)s.

La vie continue néanmoins et nous avons bien entendu veillé à préparer la saison estivale particulière qui se profile. Ainsi, de nombreux nouveaux commerces ont fleuri au cours des dernières semaines et des derniers mois. Nous vous invitons bien évidemment à les découvrir.

Un certain nombre d'animations ont par ailleurs été maintenues (marché, concerts...), d'autres ont malheureusement été annulées. C'est le cas notamment de notre traditionnel feu d'artifice, des fêtes locales et des casetas. Cette décision a bien évidemment été un crève-cœur tant ces moments de convivialité constituent le ciment de notre communauté. Nous avons cependant fait ce choix en responsabilité et travaillons d'ores et déjà à l'organisation de nouveaux événements susceptibles de ponctuer la fin de l'année.

Enfin, je ne pourrais conclure cet édito sans vous appeler à la prudence au cours des mois à venir. En effet, bien que notre département et notre commune aient été relativement épargnés par rapport au reste du pays, la saison estivale marquera comme à son habitude un afflux de population nouvelle de juillet à septembre. Je comprends et partage la volonté de tous de revenir à un rythme de vie normal. Il est cependant de mon devoir de vous appeler, pour le bien de tous, à respecter les gestes barrières rudimentaires au cours des prochains mois.

Je compte sur vous et vous souhaite au nom du conseil municipal un agréable été 2020.

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

SEIGNOSSE
SEIGNOSSE LA NOUVELLE Lettre d'information municipale, éditée par la ville de Seignosse / 1998 Avenue Charles De Gaulle, 40510 Seignosse / Tél : 05 58 49 89 89 / mairie@seignosse.fr / Directeur de la publication : Pierre Pecastaings / Conception : service communication, Becom different / Impression : 4 000 exemplaires Imprimerie d'Albret / ISSN 2679-8956

LES NOUVEAUX ÉLUS À SEIGNOSSE

Le 26 mai le conseil municipal a élu Pierre Pecastaings comme nouveau maire de la commune. Les sept nouveaux adjoints ont été élus en suivant.

MAJORITÉ

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

Carine Quinot
Adjointe au maire
Dépendance, santé, social, logement

Thomas Chardin
Adjoint au maire
Urbanisme, travaux, services techniques

Martine Caby
Adjointe au maire
Vie participative, citoyenneté

Marc Jolly
Adjoint au maire
Administration générale, Ressources humaines

Valérie Castaing-Tonneau
Adjointe au maire
Associations, animation, tourisme, developpement économique

Franck Lambert
Adjoint au maire
Petite enfance, jeunesse, culture

Alexandre D'Incau
Adjoint au maire
Transition écologique

COMMENT LES CONTACTER ?

Il suffit de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie :
- par téléphone au 05 58 49 89 89
- par mail à mairie@seignosse.fr,

Aussi, vous pouvez prendre rendez-vous directement de chez vous sur le portail **seignosse en ligne**, rubrique *Contacter les élus* et *Demander un rendez-vous avec M. le Maire ou ses adjoints.*
> Accessible sur seignosse.fr.

SEIGNOSSE EN LIGNE

JOURS DE PERMANENCES POUR VOS RENDEZ-VOUS

Pierre Pecastaings
vendredi matin de 10h à 12h
entreprises, associations
samedi matin de 9h à 12h
administrés

Carine Quinot
jeudi de 13h30 à 15h30

Thomas Chardin
sur rendez-vous

Martine Caby
mardi de 10h à 12h

Marc Jolly
lundi de 9h à 12h

Valérie Castaing
mercredi de 14h à 15h30

Franck Lambert
mercredi de 14h à 15h30

Alexandre D'Incau
sur rendez-vous

Marie-Christine Graziani
Conseillère municipale

Brigitte Glize
Conseillère municipale

Arnaud Feito
Conseiller municipal

Bernadette Maylie
Conseillère municipale

Éric Lecerf
Conseiller municipal

Quitterie Hildelbert
Conseillère municipale

Rémy Muller
Conseiller municipal

Léa Granger
Conseillère municipale

Thierry Durou
Conseiller municipal

Juliane Villacampa
Conseillère municipale

Pierre Van Den Boogaerde
Conseiller municipal

Maud Ribera
Conseillère municipale

Frédéric Darrats
Conseiller municipal

OPPOSITION

Lionel Camblanne
Conseiller municipal

Marie-Astrid Allaire
Conseillère municipale

Alain Buisson
Conseiller municipal

Sylvie Caillaux
Conseillère municipale

Christophe Raillard
Conseiller municipal

Adeline Moindrot
Conseillère municipale

QUOI DE NEUF ?

© M. Conche

Urbanisme, tourisme, relations intercommunales, la nouvelle municipalité a commencé à mettre en œuvre plusieurs promesses de campagne, en dépit d'un contexte très particulier.

URBANISME

Il n'y aura pas de nouveaux bâtiments en R+5 au Penon. L'étude ADS a été réorientée vers un projet à la fois plus ambitieux, plus respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des Seignossais(es). Ce projet sera mené en concertation avec les Seignossais.

ARCHITECTURE

Autre promesse de campagne très attendue, la définition d'une charte architecturale. Le cahier des charges préalable à l'appel d'offres qui permettra de recruter un cabinet d'architecte pour la concevoir est déjà rédigé. À terme, cette charte encadrera tous les projets de constructions collectives et sera également proposée aux projets particuliers. La municipalité fera évoluer le PLUi en fonction des orientations retenues.

ASSAINISSEMENT

La station d'épuration, construite en 1988, n'est plus aux normes par manque d'investissements et une urbanisation croissante. Les permis de construire collectifs et communaux sont à l'arrêt (sauf pour les maisons individuelles). Un gros travail a donc été entrepris sur le schéma directeur d'alimentation en eau potable et d'assainissement pour remédier au plus vite à la situation. De lourds investissements sont à prévoir pour la rénovation de la station d'épuration et les réseaux d'assainissement de la commune

De retour à l'asso

Seignosse a fait son retour dans l'association des Maires et Présidents de communautés des Landes. Créée pour porter la voix des élus locaux auprès des acteurs institutionnels dans le débat public, cette association a montré toute son utilité lors de la crise de la COVID, en permettant aux élus d'échanger sur l'application des normes et règles à mettre en place.

Fin de partie au golf

Le litige qui opposait l'ancien exploitant du golf et la municipalité a été réglé, avec un solde égal à zéro. Pour mémoire, chaque partie réclamait à l'autre d'importantes sommes, relatives à des redevances et à des travaux de remise en état des installations. Une médiation, appuyée sur expertise contradictoire a permis de trouver un terrain d'entente satisfaisant pour le concessionnaire et pour la commune.

EN BREF

« Faire du bon travail, dans de bonnes conditions »

Adjoint au maire, Marc Jolly est directeur des ressources humaines dans sa vie professionnelle. Il a d'ores et déjà fait profiter la commune de ses compétences, en menant une enquête RH auprès des agents municipaux.

« Pour faire avancer la commune, nous avons besoin de pouvoir nous appuyer sur les compétences des agents municipaux, explique Marc Jolly. Il y a des choses qui sont déjà très bien faites, et d'autres où les agents peuvent ressentir un besoin d'amélioration, que ce soit en termes de conditions de travail, d'outils ou de compétences. C'est sur cette volonté que nous allons nous appuyer pour faire progresser la commune. »

Leurs conditions de travail sont-elles satisfaisantes ? Leurs missions sont-elles clairement définies ? Ont-ils les moyens techniques et humains de les remplir ? À l'issue de cette enquête, une synthèse sera remise au maire et aux élus responsables. Des propositions seront faites et s'intégreront dans un plan d'action qui permettra à chaque chef de service d'avoir une feuille de route pour ses agents.

Micro-crèche, maxi accueil !

Elle était attendue par les familles seignossaises. La nouvelle micro-crèche, les rayons de soleil, a ouvert ses portes le 15 juin. Après un retard lié à la crise sanitaire, l'équipe est désormais au complet et accueille les enfants encore dans des conditions particulières mais au moins avec le sourire de débuter cette aventure.

Une communication pluri média

Les conditions dans lesquelles se sont déroulées les dernières réunions du conseil municipal ont permis de mettre en place un outil qui est adopté et qui sera amélioré pour une meilleure qualité de son et d'image.
Les vidéos du conseil municipal sur **seignosse.fr/direct** permettent aux abonnés de suivre en direct les séances et bien sûr de les visionner quand ils le souhaitent. Aussi, les publications évoluent, ce numéro de « La nouvelle » est une édition spéciale pour vous tenir informés et une prochaine publication est à l'étude pour la fin d'année.

© C. Gecko-rue

Le tube - Les Bourdaines

Les travaux effectués par la commune en avant saison au Tube - les Bourdaines permettent de réduire les nuisances sonores constatées par le voisinage.

Entrée de plage des Estagnots

L'accès à la plage des Estagnots est entièrement rénové. Nouveau revêtement, nouvelle piste cyclable, un nouveau visage pour cette plage réputée.

UNE COMMUNE AU TEMPS DE LA CRISE

La COVID 19 a pris tout le monde par surprise. Les acteurs publics, au premier rang desquels les services municipaux, ont dû s'adapter au confinement et aux règles spécifiques exigées par l'urgence sanitaire. Retour en image sur une crise qui a révélé nos faiblesses mais aussi nos forces.

DANS LES SERVICES TECHNIQUES

« Les services techniques ont maintenu leur activité pendant le confinement et les différentes phases du déconfinement, explique Richard Larbaigt, directeur des services techniques de la mairie. Nous avons d'abord travaillé avec des effectifs réduits, en roulement matin / après-midi, avant de repasser en équipe complète et roulement continu au mois de juin ; le tout en respectant les gestes barrières. Nous avons pu retrouver des masques de 2009 encore utilisables, et nous arranger avec le pharmacien local pour la solution hydroalcoolique. D'ailleurs, poursuit Richard Larbaigt, nous allons sans doute conserver certaines de ces habitudes dans notre fonctionnement habituel, notamment la désinfection régulière des outils de travail. »

DANS LES ÉCOLES ET LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

En raison de la parution de protocoles sanitaires successifs et différents imposés par l'État, l'école et la commune, en étroite collaboration, ont su faire évoluer l'accueil des enfants et s'adapter : accueil des enfants des personnels prioritaires dans un premier temps puis accueil de 123 élèves à partir du 14 mai, de 220 élèves à compter du 2 juin avant le retour à la normale le 22 juin. Horaires d'accueils décalés, groupes adaptés aux dimensions des salles, repas froids distribués et pris en classe, tout a été mis en œuvre pour répondre à l'urgence sanitaire, tout en informant et consultant régulièrement les parents. L'**accueil de loisirs** est maintenu pour cet été, du 6 juillet au 21 août, de 8h à 18h30, à l'école du Grand Chêne, afin de respecter le protocole sanitaire.

700 appels **+40% de mails**

L'accueil au rendez-vous

Entre mi-mars et mi-mai
(période de fermeture au public) :
> près de 700 appels ont été traités.
> une hausse de plus de 40% de mails sur la boite mairie@seignosse.fr.
> le service Etat-civil est resté disponible sur rendez-vous pour les cas urgents.

> Les agents étaient présents au quotidien à leurs postes afin d'assurer la continuité du service .

< Lundi 22 juin, Lionel Causse, député des Landes et Pierre Pecastaings, maire de Seignosse, ont rencontré Bertrand Subsol directeur des écoles de la commune, afin d'observer les protocoles mis en place pour une bonne reprise de l'ensemble des élèves

SOUTENIR LE TOURISME

Poumon de l'économie locale, la saison touristique est gravement compromise par la crise sanitaire. Pour soutenir les acteurs locaux, la municipalité a décidé de réduire les loyers des entreprises qui occupent le terrain public, dans le cadre de DSP, baux emphytéotiques, commerciaux, précaires. Une exonération leur sera accordée à hauteur de la perte constatée entre le chiffre d'affaires 2019 et celui de 2020.
Les écoles de surf seront exonérées de la redevance de 500€ par titulaire du Brevet d'État employé.
Les droits de terrasse seront supprimés pour la saison.
Enfin, le marché estival ayant ouvert ses portes plus tard qu'à l'accoutumée, il sera étendu jusqu'à la fin du mois de septembre pour permettre aux commerçants de profiter de l'arrière-saison.
Ajoutés aux pertes attendues sur les taxes de séjour et droits de mutation, ces efforts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers d'euros. Un prix à payer pour permettre à l'écosystème touristique local de traverser la crise économique qui s'annonce.

La PM investie

Pendant toute cette période, nous avons pu compter sur une police municipale présente. Les agents sont intervenus 7j/7 afin d'assurer leurs missions, et principalement un rôle d'agents de proximité auprès des administrés. Ils ont été un lien primordial pour la bonne gestion de cette crise.

> REMERCIEMENTS : M. Fernand Mainpin de l'association L'Établi à Soustons a fourni gratuitement 100 visières pour le personnel de la commune. Trente ont été utilisées au mois de mai pour la première ouverture de l'école, une quinzaine pour l'Espace Jeunes et le reste sera distribué au personnel recevant du public pour la saison estivale.

AUCUN CAS À L'EHPAD

« Nous n'avons eu aucun cas de COVID ni parmi les résidents ni parmi le personnel », se félicite Maryse Lacoste, directrice de l'Ehpad l'Alaoude. *« Les résidents ont compris le bien-fondé des mesures de protection et le personnel a été très réactif pour tout réorganiser »* assure la directrice. *« Pour les visites, nous avions mis en place un sas d'accueil à l'entrée, avec des claustras prêtés par la mairie et une paroi de plexiglas. Nous prenions la température de chaque visiteur, qui devait aussi répondre à un questionnaire et bien sûr se désinfecter les mains. C'était très contraignant »*, convient Maryse Lacoste, *« mais c'était mieux que de ne pas pouvoir se voir du tout. »*

RESTEZ **PRUDENTS**

Si le protocole sanitaire est allégé dans les écoles et les entreprises, la COVID 19 n'a pas pour autant disparu. Pour se préserver et surtout protéger les plus fragiles d'entre nous, le respect de certains gestes barrières reste la norme. En attendant mieux.

Les professionnels de santé sont pour une fois unanimes : la crise sanitaire que nous traversons ne sera pas la dernière. Aussi, certains gestes (voir encadré) sont appelés à devenir des habitudes pour chacun d'entre nous.
Des mesures spécifiques s'appliquent aux établissements hôteliers, campings et locations, en termes de rotation, de nettoyage, de fréquentation des espaces communs et des sanitaires. Il en est de même pour les établissements de loisirs (piscines, parcs aquatiques) et des services (restaurants, supérettes).

UN QUESTIONNAIRE **POUR VOTRE SANTÉ**

En lien avec la clinique du sommeil du CHU de Bordeaux, la mairie va lancer un questionnaire sur la santé, le sommeil et les répercussions que la crise sanitaire peut avoir sur ceux-ci. Il sera partagé sur internet mais aussi chez les professionnels de santé de la commune (médecins, pharmaciens, infirmières, kinésithérapeutes...). Il permettra de recueillir le ressenti des Seignossais(es), et de mettre en place des ateliers pour répondre à certains questionnements ou souffrances.

BON À SAVOIR

Les désinfectants ménagers du commerce sont très efficaces contre le virus. Alors pensez à laver, aussi souvent que possible les sols, les poignées de portes et interrupteurs, ou tous les objets régulièrement en contact avec les mains.

4 GESTES À CONSERVER

Se laver les mains, ou les désinfecter avec du gel hydroalcoolique.
Les paumes, le dos des mains, entre les doigts, les ongles et ce plusieurs fois par jour

1

Respecter une distanciation sanitaire.
Dans les lieux publics, dans les commerces, si vous devez patienter, faites-le à au moins 1m de distance les uns des autres.

2

Éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable.
Jetez le mouchoir usagé et désinfectez vos mains.

3

Porter un masque.
Dans les transports en commun, dans les commerces, dans les réunions professionnelles

4

VU À SEIGNOSSE

> LES FRANÇAIS PARLENT AUX FRANÇAIS

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle refusait la défaite et appelait les Français à continuer un combat dont l'enjeu dépassait de loin les frontières nationales. 80 ans plus tard, L'Union Nationale des Combattants, son représentant monsieur Claude Causon et Pierre Pecastaings, maire de Seignosse, commémorent ce souvenir.

< AU CREUX DE LA VAGUE

Inquiètes au sujet des conditions de leur activité pour les mois à venir, les écoles de surf seignossaises ont été reçues par le maire Pierre Pecastaings. Il leur a annoncé qu'elles seraient exceptionnellement exonérées de la taxe locale sur les salariés Brevet d'État.

> SORTIE DU BUNKER

C'est l'heure du retour sur les greens ! Le 26 juin, Pierre Pecastaings et les autres élus remettaient les trophées du Training Tournament Landes Solidarité. Ce tournoi, organisé hors classements nationaux par les golfs de Seignosse, Moliets et Hossegor, a permis aux joueurs pros français de renouer avec la compétition, avant la reprise des différents circuits. Bravo aux champions Emma Grechi et Antoine Rozner.

< RENCONTRE ENTRE ÉLUS

Le 26 juin, l'expérimenté Conseil Municipal des Enfants de Seignosse a rencontré les petits nouveaux… du conseil municipal adulte ! Cette première réunion au sommet a été l'occasion de discuter des orientations que prendra le CME, appelé à s'élargir pour devenir un Conseil des jeunes. Les élus de tous les âges ont abordé différentes thématiques, dont le développement durable.

ACTUALITÉS DE L'ÉTÉ

Les Marchés saisonniers relancés

Les conditions réunies ont permis de relancer la saison du marché saisonnier et du marché nocturne au Penon à Seignosse océan. Depuis fin juin, les stands se réinstallent pour l'été.

Restez à la page

En raison de la situation sanitaire actuelle, la mini-bibliothèque du Penon n'ouvrira pas ses portes cet été. Cependant, la bibliothèque du Bourg vous accueillera, dans les meilleures conditions possibles, du 1er juillet au 29 août, aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ; mercredi et samedi de 10h à 12h et de 17h à 19h.

Chut !

Du 1er juillet au 31 août 2020, les travaux bruyants à titre professionnel sont autorisés du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Un avis d'expert pour vos arbres

Comme chaque année, la commune vous propose de bénéficier de l'expertise de l'ONF, vous disposerez ainsi d'un avis professionnel sur l'état de santé de vos arbres, et de conseils d'entretien. Pour ce faire, vous êtes invités à candidater auprès du service urbanisme et environnement de la mairie, au plus tard le 28 août 2020. Les modalités d'intervention de cet expert, et notamment le niveau de prise en charge du diagnostic par la commune, seront définies en fonction du nombre de participants.
urbanisme-environnement@seignosse.fr

Allo ? À l'eau !!!

Le plus grand parc aquatique de la côte sud Aquitaine enrichit encore son offre d'attractions... Accrochez-vous à vos maillots !

Vous pensiez avoir fait le tour des 3000m² de bassins chauffés et des 1400 m de glisse proposés par Atlantic Park ? Erreur !
Un nouveau parc connexe, Atlantic Jump, vient proposer 6 nouvelles pistes de Jump (plus une spéciale pour BMX réservée aux professionnels) pour accueillir cet été les amateurs de sensations fortes.

Pour les moins téméraires, Atlantic Park continue de proposer tous les agréments d'une destination familiale « tranquille », avec ses animations tous publics, ses cours d'aquagym, la wifi (autre grand attrait pour les ados), ses boutiques et son offre de restauration. Histoire de prendre des forces avant (ou après) le grand saut !

Le plein de Tube

La 2ème saison des Terrasses du Tube débute le 17 juillet et vous fera découvrir des artistes internationaux et locaux et cela gratuitement. Au programme : couchers de soleil en musique, food truck et tapas...

Le 1er événement dévoilé se déroulera les 17 et 18 juillet 2020 de 18h à minuit, avec les DJ Molecule, E-Darta, L'Hkléon et Linoa.
Prochaines dates : Les 31 juillet et 1er août puis les 21 et 22 août (programmation à venir)
A vos agendas !

ENTREPRENDRE À SEIGNOSSE

Entre le bourg et l'océan, la commune s'est enrichie de nombreux commerces qui participent à son dynamisme et à son attractivité. Créations, changement de propriétaires, rénovations, voici quelques adresses à découvrir ou redécouvrir.

Début juin, l'ouverture des Halles du Penon a lancé la saison d'un nouveau lieu convivial. Un espace gourmand où l'on peut choisir ses plats et ses boissons afin de se restaurer en terrasse sous les pins.

HALLES DU PENON

Avenue des bruyères
mai juin septembre week-end
juillet août tous les jours
11h-15h et 17h-22h

La séquère
BAR

Saveurs du Brésil
SPÉCIALITÉS BRÉSILIENNES

L'endroit
BISTRONOMIE - PRODUITS DU TERROIR

Iberico & Co
JAMBON ET CHARCUTERIE IBÉRIQUE

COMMERCES BOURG

KAFÉ ZEN
ESPACE CULTUREL MALUNGO

POKE BOWLS - BAGELS - SMOOTHIES
Zone de Laubian, 10 Impasse de la Lande
06 58 49 10 88
du lundi au mercredi de 9h à 14h
du jeudi au samedi de 9h à 14h et 18h à 21h
fermé le dimanche

CHEZ YVETTE

TAPAS - COCKTAIL - VINS
20 rue de l'Arroun
07 84 71 23 89
du mardi au jeudi : 12h à 22h30
vendredi et samedi : 12h à 00h
fermé lundi et dimanche

LE DROP'IN

RESTAURANT - BAR - TAPAS
1798 avenue Charles de Gaulle
06 79 01 97 31
Tous les jours de 9h à 14h30 et de 17h30 à 23h45
fermé le lundi

OKI LAVAGE

LAVAGE AUTO
Zone de Laubian, 1 impasse de la lande
Ouvert 7j/7

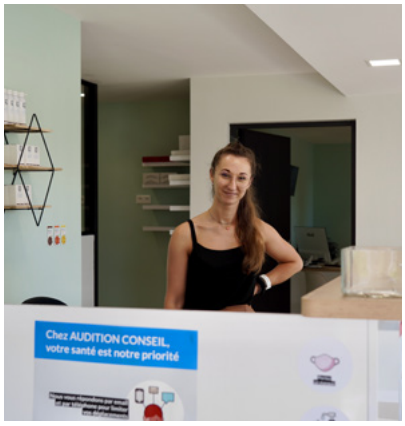

AUDITION CONSEIL

AUDIOPROTHÉSISTE
1668 avenue Charles de Gaulle
09 86 29 06 60
lundi, mercredi et jeudi 9h à 12h30 / 14h à 19h
mardi de 14h à 19h
vendredi 9h à 12h30 / 14h à 18h
fermé samedi et dimanche

COMMERCES OCÉAN

LA CÔTE D'ARGENT

HÔTEL - BAR - RESTAURANT
1 avenue du Tuc Dous Brocs
05 58 72 80 01 ou 06 15 86 92 67
Services bar à partir de 8h
Restaurant : Midi de 12h à 13h30
Soir de 19h30 à 21h30

OYES

CUISINE LOCALE - BRUNCH
BOISSONS MAISON ET VINS VIVANTS
6 place de Castille
09 75 52 40 10
Tous les jours de 9h à 23h

COCOONING COFFEE

BAR LOUNGE - RESTAURATION
7 place Victor Gentille
06 03 30 23 02
lundi au dimanche de 8h à 22h

MAKAI

BEACH FOOD - BAR
1 avenue de l'Orée,
Entrée Plage des Estagnots
06 41 38 45 42
mardi au vendredi 17h à 00h
samedi 10h à 16h / 18h à 00h
dimanche 10h à 17h

BAINE CAFÉ

RESTAURANT
15 avenue de la Grande Plage
05 58 43 18 78
lundi à dimanche 11h à 23h

ÉTÉ 2020 Seignosse

2020 sera une année sans faire « les fêtes », mais pas forcément sans faire la fête. C'est pourquoi la municipalité vous propose de faire le plein d'animations, en respectant les distanciations !

TOUT L'ÉTÉ

MARCHÉ TRADITIONNEL
Le mercredi matin
Halle couverte de Seignosse Bourg

MARCHÉ SAISONNIER
Mardi, jeudi et dimanche matin
Seignosse Le Penon

MARCHÉ NOCTURNE
Samedi soir, Seignosse Le Penon

EXPOSITION AU FONDS LABÉGORRE
Geffré, Cara Costéa, Labégorre,
du 3 juillet au 7 août 2020 - ZA Laubian

TOP À LA VACHETTE
TORO PISCINE GÉANT
mercredis et dimanches 21h30
du 5 juillet au 30 août
Arènes des Bourdaines

SOIRÉE BASCO LANDAISE
Les jeudis, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 août
Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe
19h : repas - 21h : Démonstration de pelote

MÉDITATION DYNAMIQUE
Tarif 10€ - Tous les jeudis à 19h
16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 août
Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

YOGA SUR LA PLAGE
mardis et jeudis - 18h30/19h30
du 16 juillet au 27 août
sur les 4 plages en alternance par Emma Yoga

EXPO PHOTO ACS
du 30 août au 6 septembre
Salle Vidal 14h30/18h30

JUILLET

MERCREDI 15 JUILLET
LIVE@SEIGNOSSE
Sambeo
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

JEUDI 16 JUILLET
JEUDIS TRADITION
Harmonie Pomarezienne
Place Castille, Le Penon - 21h

VENDREDI 17 JUILLET
DÉFIS SUR LA PLAGE
Archer arena - Cible géante
Puissance 4
Plage du Penon - 15h-18h
+
LITTLE SUNSET
Molécule + E Darta
Le Tube - Les Bourdaines
18h-00h - entrée gratuite

SAMEDI 18 JUILLET
LITTLE SUNSET
Linoa + L'Hkléon
Le Tube - Les Bourdaines
18h-00h - entrée gratuite

DIMANCHE 19 JUILLET
DIMANCHES DÉCOUVERTES
Ay mama
Place Castille - 21h

LUNDI 20 JUILLET
LE LUNDI, TOUT EST PERMIS
Wazou
Place Castille - 21h

MARDI 21 JUILLET
DISCO TERRASSES
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

MERCREDI 22 JUILLET
LIVE@SEIGNOSSE
Waldden
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

JEUDI 23 JUILLET
JEUDIS TRADITION
Programme à venir
Déambulation entre Forum
et place Castille,
Seignosse Le Penon - 21h

VENDREDI 24 JUILLET
DÉFIS SUR LA PLAGE
Archer arena - Cible géante
Puissance 4
Plage du Penon - 15h-18h

SAMEDI 25 JUILLET
BINARY SOUND OPEN AIR
Parc du stade
Gilles Hiriart- 15h-00h

DIMANCHE 26 JUILLET
DIMANCHES DÉCOUVERTES
Hypnotiseur Asics
Place Castille - 21h

LUNDI 27 JUILLET
LE LUNDI, TOUT EST PERMIS
Patrick Dubois
Place castille - 21h

MARDI 28 JUILLET
DISCO TERRASSES
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

MERCREDI 29 JUILLET
LIVE@SEIGNOSSE
Kiz
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

JEUDI 30 JUILLET
MARCHÉ
DES PRODUCTEURS
format spécial à emporter
+
Harmonie Pomarézienne
Déambulation entre Forum
et place Castille,
Seignosse Le Penon - 21h

VENDREDI 31 JUILLET
DÉFIS SUR LA PLAGE
Archer arena - Cible géante
Puissance 4
Plage du Penon - 15h-18h
+
LITTLE SUNSET
Marius + Noirmatt
Le Tube - Les Bourdaines
18h-00h - entrée gratuite

AOÛT

SAMEDI 1 AOÛT
LITTLE SUNSET
Binarysound & Voiceless
Le Tube - Les Bourdaines
18h-00h - entrée gratuite

LUNDI 3 AOÛT
LE LUNDI, TOUT EST PERMIS
Paulo Magie
Place Castille - 21h

MARDI 4 AOÛT
DISCO TERRASSES
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

MERCREDI 5 AOÛT
LIVE@SEIGNOSSE
Repris de justesse
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

JEUDI 6 AOÛT
JEUDIS TRADITION
Programme à venir
Déambulation entre Forum
et place Castille,
Seignosse Le Penon - 21h

VENDREDI 7 AOÛT
DÉFIS SUR LA PLAGE
Archer arena - Cible géante
Puissance 4
Plage du Penon - 15h-18h

DIMANCHE 9 AOÛT
DIMANCHES DÉCOUVERTE
Dom Brasil
Place Castille - 21h

LUNDI 10 AOÛT
LE LUNDI, TOUT EST PERMIS
Saroyan
Place Castille - 21h

MARDI 11 AOÛT
DISCO TERRASSES
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

MERCREDI 12 AOÛT
LIVE@SEIGNOSSE
Maxence MELOT
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

JEUDI 13 AOÛT
CAPOIERA
Déambulation entre Forum
et place Castille,
Seignosse Le Penon - 21h

VENDREDI 14 AOÛT
DÉFIS SUR LA PLAGE
Archer arena - Cible géante
Puissance 4
Plage du Penon - 15h-18h

DIMANCHE 16 AOÛT
DIMANCHES DÉCOUVERTES
Hypnotiseur Asics
Place Castille - 21h

LUNDI 17 AOÛT
LE LUNDI, TOUT EST PERMIS
Wazou
Place Castille - 21h

MARDI 18 AOÛT
DISCO TERRASSES
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

MERCREDI 19 AOÛT
LIVE@SEIGNOSSE
Jagas
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

JEUDI 20 AOÛT
JEUDIS TRADITION
Programme à venir
Déambulation entre Forum
et place Castille,
Seignosse Le Penon - 21h

VENDREDI 21 AOÛT
DÉFIS SUR LA PLAGE
Archer arena - Cible géante
Puissance 4
Plage du Penon - 15h-18h
+
LITTLE SUNSET
Programmation à venir
Le Tube - Les Bourdaines
18h-00h - entrée gratuite

SAMEDI 22 AOÛT
LITTLE SUNSET
Programmation à venir
Le Tube - Les Bourdaines
18h-00h - entrée gratuite

LUNDI 24 AOÛT
LE LUNDI, TOUT EST PERMIS
Magicien Saroyan
Place Castille - 21h

MARDI 25 AOÛT
DISCO TERRASSES
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

MERCREDI 26 AOÛT
LIVE@SEIGNOSSE
Repris de justesse
Le Tube - Les Bourdaines - 21h

JEUDI 27 AOÛT
JEUDIS TRADITION
Capoiera Malungos
Déambulation entre Forum
et place Castille,
Seignosse Le Penon - 21h

27, 28 ET 29 AOÛT
2E TREMPLIN MUSICAL
La Nouvelle vague
Soliste, groupe, artiste confirmé ou amateur, c'est le moment de vous faire entendre !
Inscriptions jusqu'au 26 juillet
Le Tube - Les Bourdaines
Ouverture des portes à 18h

VENDREDI 28 AOÛT
DÉFIS SUR LA PLAGE
Archer arena - Cible géante
Puissance 4
Plage du Penon - 15h-18h

La programmation est susceptible d'être modifiée au cours de la saison.
Restez informés sur seignosse.fr

LES **SEIGNOSSAIS**

NAISSANCES

18/02 . . . DUCHEYNE Jai
19/04 . . . PILON Kassia, Françoise
18/05 . . . BOBINET Luna, Olivia
24/05. . . GIRARD Lylie, Jenna
29/05. . . LEGENDRE Maël, Jean, Christophe
02/06 . . RENOULT Chloé, Nicole
14/06 . . . RECANATI Zachary
17/06 . . . FILIPOWIAK Romy

MARIAGES

20/06. . . LABARBE Corinne et CORTESI Bruno

DÉCÈS

21/02 . . . DOUSSY Jean-Jacques
23/02. . . AUDIGER Colette
28/03. . . MEURVIER Irma
08/04 . . LABLACHE-COMBIER Michel
25/04. . . PAULY Marguerite, Françoise, Mauricette
02/05. . . TOUYA Victoire, Raymonde
27/05 . . . URTIZVÉRÉA Raymonde, Jeanne
30/05. . . PEGEON Pierre, Joseph
02/06 . . FLAMANT Josiane
03/06 . . ALLARIA Serge, Lucien
07/06. . . PAGANOTTO Michel, Génaio
15/06 . . . PÉCOT Yvonne, Marie, Thérèse

TRIBUNE **D'OPPOSITION**

Le vote des comptes administratifs 2019 est l'occasion de dresser un état des lieux de la situation financière de la commune :
- Charges à caractère général en baisse de -7% depuis 2013, soit plus de 200.000€ corrigés de l'inflation.
- Dette à 3.309.241€ soit -63% depuis 2013.
- Et un résultat d'exercice 2019 de +1,5 M€.

Si certains projets déjà financés sont écartés, c'est avec un pactole de 2 M€ que la nouvelle équipe débute. Les indicateurs sont au vert, réjouissons-nous !
Les 6 années écoulées de gestion rigoureuse posent les bases à un avenir serein, malgré la crise inévitable à venir.
En juin, nous votons également un protocole soldant les comptes avec Blue Green suite à la fin de contrat du golf et l'avenant de... 2009 !
10 ans pour clore un dossier, ayant rythmé le précédent mandat : preuve que la lenteur inhérente à la vie municipale fait fi tout autant de la volonté des élus que des promesses faites aux électeurs... mais la nouvelle équipe ne va pas manquer de vite le remarquer.

Lionel Camblanne, Adeline Moindrot, Christophe Raillard, Marie-Astrid Allaire, Alain Buisson, Sylvie Caillaux

ON PARLE DE VOUS

Seignossais, associations, commerces, entreprises, organisateurs d'événements, les publications de la commune existent pour être le relais de l'information, votre information. Prenez contact avec la mairie qui sera un appui pour faire connaître votre actualité.
05 58 49 89 89 ou mairie@seignosse.fr

VOTRE AVIS **NOUS INTÉRESSE !**

Vous avez été nombreux à nous faire part de vos remarques concernant les amplitudes horaires de la mairie.
Afin de répondre au mieux à vos besoins, nous souhaitons vous faire participer à l'évolution des plages horaires.
On compte sur vous !

VOTRE PRÉFÉRENCE (À COCHER) :

◯ **Planning 1**
(ouverture tardive)
Lundi : 8h30-12h et 13h30-18h30
Mardi : 8h30-12h et 13h30-18h30
Mercredi : 9h-12h (Fermé l'après-midi)
Jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h30
Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

◯ **Planning 2**
(journée continue)
Lundi : 8h30-17h
Mardi : 8h30-17h
Mercredi : 9h-12h (Fermé l'après-midi)
Jeudi : 8h30-17h
Vendredi : 8h30-16h30

Commentaires : .....

.....

.....

Bulletin à compléter et à remettre à l'accueil de la mairie ou à déposer dans la boite aux lettres.
Vous pouvez également participer à cette enquête sur « seignosse en ligne » accessible sur seignosse.fr.

SEIGNOSSE EN LIGNE